

# Pour optimiser la maîtrise des risques sanitaires des différentes cultures

sur la base de dispositif d'observations  
et d'avertissements coordonnés

**Bulletin de santé du végétal**  
Oléagineux

N°16  
du 23/02/2011 au 01/03/2011

**BSV**  
bulletin de santé du végétal  
région Centre

**COLZA**

**RESEAU 2010 - 2011**

Le présent bulletin est réalisé sur la base de 78 parcelles du réseau BSV Centre ayant fait l'objet d'au moins une observation au cours des derniers jours.

**STADE DES COLZAS**

Près de 75% des parcelles ont atteint ou dépassé le stade C2 marquant ainsi une nette reprise de la végétation et le stade sensible au charançon de la tige du colza.

Date	C1	C2	D1	D2
26/1 au 1/2	100%	0%	0%	0%
2/2 au 8/2	~85%	~15%	0%	0%
9/2 au 15/2	~60%	~35%	~5%	0%
16/2 au 22/2	~40%	~50%	~10%	0%
23/2 au 1/3	~20%	~60%	~15%	~5%

**CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA**

**Contexte d'observations**

La semaine précédente n'a pas été très favorable aux vols de charançons de la tige ; cependant, la journée du 25 s'est montrée plus clémente et a permis le vol de ces derniers. Leur présence est notée dans plus de 50 % des parcelles du réseau (cf carte nombre de charançons en annexe). Les conditions climatiques actuelles et celles prévues pour les prochains jours devraient rester fraîches et peu propices aux vols. Cependant il se réactivera dès le retour à une journée chaude et ensoleillée.

**écophyto2018**

## Le réseau

Nombre de parcelles observées

## Les stades observés

## Pour chaque ravageur ou maladie

- ▶ le contexte d'observation,
- ▶ le seuil de nuisibilité,
- ▶ le risque et la prévision du risque en fonction de la météo,
- ▶ la modélisation

## Les partenaires du réseau

Action soutenue par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto 2018



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL en région Centre



# À quoi sert le BSV ?

Le BSV est destiné aux agriculteurs et à leurs conseillers pour :

- les alerter sur les risques phytosanitaires,
- les aider à mieux raisonner la protection des cultures,
- servir de base aux conseils pratiques diffusés par les organismes en matière de produits phytosanitaires.

# Qu'est-ce que le Bulletin de Santé du Végétal ?

Une synthèse hebdomadaire de l'état sanitaire des cultures, une analyse et une prévision du risque lié aux bio-agresseurs, basée sur :

- Des observations en culture et des piégeages.
- Des modèles de prévision des risques s'appuyant sur un réseau de stations météo : septoriose, mildiou de la pomme de terre, tavelure, mildiou de la vigne, etc...
- Des analyses complémentaires de laboratoire. Exemples : présence et détermination des pucerons et des cicadelles vectrices de virus sur céréales, etc.
- Une analyse du risque tenant compte des seuils de nuisibilité.
- Pas de préconisations.

Ceci est la garantie d'une information objective, fiable, représentative des surfaces régionales et gratuite.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2018 qui a pour objectif de réduire, si possible, de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2018, tout en maintenant la compétitivité des exploitations et un niveau élevé de production.

# Pour quelles productions ?

En région Centre, de nombreuses filières sont suivies et bénéficient de bulletins hebdomadaires :



■ **arboriculture :**  
cerises, pomme, poire



■ **grandes cultures :**  
betterave sucrière, blé dur, blé tendre, colza, féveroles, maïs, orge, pois protéagineux, pomme de terre, tournesol



■ **légumes :**



asperge, betterave rouge, courgette, fraise, framboise, légumes d'industrie, maraîchage traditionnel, melon, oignon, ombellifère, pomme de terre primeur, poireau



■ **viticulture**

**NOUVEAU**  
en 2011

BSV en zones non agricoles (ZNA)

# Qui réalise ce BSV ?

Ces bulletins sont validés collectivement et s'appuient sur des réseaux d'observations mutualisés, auxquels contribuent l'ensemble des organismes agricoles (Chambres d'agriculture régionale et départementales, instituts techniques, coopératives, négociés, groupements de producteurs, industriels transformateurs, FREDON, GEDA, etc) sur un dispositif piloté par la Chambre régionale d'agriculture en lien avec la DRAAF.



Contacts pour toute information complémentaire

Contact partenaire

Xxxxxx YYYYYY  
Société  
Tél  
mail

# Comment accéder au BSV ?



Ces informations sont gratuites et accessibles sur les sites Internet.

Partenaire

<http://www.xxxxxx.fr>

Chambre régionale d'agriculture

<http://www.centre.chambagri.fr>

DRAAF

<http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr>

Animateur du réseau départemental

Xxxxxx YYYYYY  
Chambre d'agriculture xxxxxxxxxx  
02 00 00 00 00  
xxxxxxxxxxx@yyyyyy.chambagri.fr

Animateur régional inter-filières

Thierry BORDIN  
Chambre régionale d'agriculture  
thierry.bordin@centre.chambagri.fr



# Devenez observateur

du réseau de surveillance biologique du territoire

## Vos avantages spécifiques

- Vous bénéficiez en temps réel d'un accès privilégié aux observations réalisées par les autres observateurs et d'un accès à des formations gratuites.
- Vous avez un accès privilégié aux protocoles communs d'observation.
- Vous recevez sur votre messagerie le BSV dès sa parution.